



# UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA HAUTE-GARONNE

TOULOUSE, le 10 Février 2020

**Adressée :**

- AUX MEMBRES DE LA CE
- AUX SECRETAIRES DE SYNDICATS
- AUX SECRETAIRES DE SECTIONS
- AUX SECTIONS SYNDICALES D'ISOLES

Objet : Stages AGEFIPH 2020

Cher (e) Camarade,

Dans le cadre de la **Convention** signée entre **FORCE OUVRIERE** et l'**Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (A.G.E.F.I.P.H.)**, il a été prévu l'**organisation de 3 Stages** d'une durée de **1 jour** pour l'**Année 2020**.

*L'utilité du Stage AGEFIPH, FIFPHFP, est de permettre à chacun de nous donner les outils pour maintenir nos collègues salariés en situation de handicap dans nos Entreprises : soit par le maintien au poste qu'ils occupent par l'adaptation du poste, en appliquant tous les textes d'où cette formation ; soit par l'insertion voire l'inclusion de personnes (reconnue en qualité de Travailleur Handicapée) au sein de nos Entreprises répondant aux besoins des 6% obligatoire.*

Les dates prévues sont :

- VENDREDI 29 MAI 2020  
- VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

- VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020

à l'Union Départementale Force Ouvrière de la Haute-Garonne de 9 h 00 à 17 h 00.

Le nombre de Participants à cette Formation d'une journée sur : « **LE HANDICAP DANS LE MONDE DU TRAVAIL** » étant limité à **12 Stagiaires par journée**, je te demande d'inscrire, dès réception de cette Circulaire et à l'aide du Bulletin-Réponse ci-joint dûment complété, tes Adhérents ou Militants qui pourraient être intéressés par cette Formation. Lorsque la Candidature aura été retenue pour une de ces dates, tu recevras les modalités pratiques du Stage. Je conseille aux Participants d'utiliser les heures de délégation en rapport à leur Mandat.

T'en remerciant par avance et sachant compter sur ta participation, reçois, Cher (e) Camarade, mes sentiments syndicalistes les meilleurs.

LE SECRETAIRE GENERAL,  
**Serge CAMBOU**